



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Séminaire national des pilotes des réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+)

Septembre / octobre 2021

## **Géographies de l'échec, espaces de la réussite**

Jacques Levy, professeur des universités

Géographe et directeur de la chaire « intelligence spatiale » de l'université Polytechnique des Hauts-de-France

L'intervention de Jacques Levy s'appuie sur les données de la DEPP qui permet une cartographie de tous les élèves dans les établissements.

### **1. Des spatialités multiples**

L'analyse de trois notions est à prendre en compte pour mieux comprendre cette étude. Tout d'abord, lorsque nous parlons des élèves, il y a lieu de préciser ceci : les élèves sont des êtres spatiaux qui résident à un endroit choisi par les parents. *A contrario*, lorsque nous évoquons les établissements, il y a là une géographie imposée par des choix démographiques ou politiques. Quant aux enseignants, il est possible de constater qu'il existe des paramètres internes à la sociologie des enseignants avec des systèmes de mouvements mis en place par des algorithmes et une notion d'affectation par point. Cela n'est pas sans impact réel sur la géographie des enseignants.

Il existe donc une spatialité, des spatialités dans le système éducatif qui peuvent être assimilées à une image de type millefeuille, avec plus ou moins des interactions les unes avec les autres. Dès lors la question à se poser est : Quel est le premier niveau où tous ces paramètres vont se rencontrer ? Il existe ainsi une notion de plus petit commun multiple, PPCM.

À cela s'ajoute le fait que les sociétés locales et régionales ont également leur propre logique : carte scolaire, transports scolaires. Tout cela impacte la géographie de l'école.

La notion d'espace pertinent doit prendre en compte une organisation particulière qui fait que le niveau ou les enjeux émergents ne sont pas ceux du niveau traité. Nous citerons l'exemple de l'Île-de-France avec un espace fonctionnel composé de 12 millions d'habitants. L'espace n'est pas géré par l'Île-de-France, il s'agit de l'espace urbain le moins autogéré, compensé par des communes de tailles importantes. Un micro management est ainsi observé.

## 2. Les géographies de l'échec

L'éloignement des villes n'est pas prédictif de la performance scolaire (au vu des résultats constatés au brevet et aux épreuves du baccalauréat) selon l'étude menée par Jacques Lévy. Seule exception à noter : une différence significative pour Paris. Hors de cette zone géographique, l'analyse quantitative et qualitative effectuée au cours de l'étude de Jacques Lévy présente un principe d'enracinement, sur des zones plus ou moins éloignées de grandes villes. Celui-ci ne remet cependant pas en cause le service offert. L'éducation nationale crée des conditions favorables malgré l'éloignement à une scolarité équitable. Le service reste comparable entre zones désertées et urbaines *a contrario* des annonces médiatiques. La DGESCO et la DEPP ont pu confirmer ces éléments en montrant qu'il y a en moyenne plus d'heures d'enseignement quand on va vers l'isolement. Il est à noter le constat commun que les aires urbaines concentrent tant difficultés sociales que moyens limités proportionnellement au nombre et à la géographie.

Les élèves et les parents jouent un rôle confirmé par l'enquête qualitative par le biais de témoignages. À la question du capital spatial, s'ajoutent des raisons données par les familles à leur localisation géographique (choix de vie, choix subi des prix locatifs, enracinement, politique familiale).

Cela n'est pas sans impact sur les choix d'orientation et la poursuite d'études. Il existe une tendance forte à l'arrêt précoce des études dans les zones dites à faible urbanité. Ce phénomène trouve réponse dans la vision familiale, le droit que les parents s'autorisent ou pas à avoir tout comme ils autorisent ou pas leurs enfants à développer un choix de poursuite d'études. La question des internats prend ainsi de l'importance en tant que réponse possible. Il ne s'agit pas d'extraire les élèves d'un milieu difficile mais de leur donner une centralité par rapport à leur lieu de vie. Nous pouvons citer l'exemple de l'accès aux livres, donnée apparue dans l'enquête qualitative. Il existe peu de déplacements « à la grande ville » et lorsque ces déplacements s'effectuent ils sont rarement éducatifs. Il ne s'agit donc pas de difficulté à se rendre en ville mais de comprendre que ces déplacements sont souvent prévus et organisés pour d'autres raisons que des raisons éducatives. Il perdure le sentiment de déplacements utiles ou utilitaires rarement tournés vers une ouverture culturelle ou éducative qui permettrait aux élèves de découvrir d'autres possibles et d'envisager d'autres orientations. Ces actions proposées par les villes ne sont souvent pas saisies par le cadre familial.

Les établissements de proximité jouent alors un rôle déterminant dans la notion de justice spatiale. L'une des conclusions de cette étude consiste à traiter différemment les lieux qui souffrent d'injustice.

Pour citer John Rawls, l'équité est une forme d'égalité par la différenciation.